

## N°3 JOURNAL MUNICIPAL

### Informations du Conseil Municipal

#### Editorial (\*)



Mesdames, Messieurs, chers amis, chers enfants...

Je souhaite avoir une pensée pour les victimes de ces attentats perpétrés la semaine dernière. Une manifestation spontanée a eu lieu le jeudi 08 janvier avec près de 200 personnes au monument aux morts à Gages. Je pense que tout à été dit. Il nous faut juste être vigilants sur les dérives de tous les jours. Soyons ensemble attentifs à nos actes ou nos paroles, restons respectueux, fraternels, tolérants et libres. N'attendons pas les morts pour réagir et pour réfléchir...

Sans transition, je souhaite vous remercier pour votre participation et pour le résultat des élections municipales.

Malgré une seule liste vous êtes venus plus de 70 % voter et vous nous avez exprimé votre confiance à 69 % des votants. Merci encore pour ce vote, nous allons tous travailler à respecter les promesses de notre profession de foi.

Nous nous sommes donc mis au travail avec :

Michèle Pignan, adjointe chargée de la communication et du social, Myriam Cabrol, adjointe chargée de l'école, de la cantine et de la garderie, Robert Joulie, premier adjoint chargé de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Marc Solinhac, adjoint chargé des travaux.

Et aussi :

Bernard Arette, chargé des chemins et sentiers, Michel Bosc, chargé de l'agriculture et des associations, Stéphane Chaptal, chargé des associations et des travaux, Fatima Dansette, chargée de l'économie et de la jeunesse, Laurent Gaffard, conseiller communautaire et "ministre" chargé des finances,

Véronique Gaide, chargée du Sieda et de la cantine, Esther Muzeau, chargée du conseil municipal des enfants et du personnel scolaire, Bernadette Pomies, chargée de l'animation jeunesse et de la bibliothèque, Séverine Raffy, chargée du transport scolaire et de l'animation jeunesse, Benoit Rascalou, chargé de la gestion des cimetières et des écoles.

Les secrétaires de mairie nous ont dit n'avoir jamais eu une équipe aussi motivée et dynamique en ce début de mandat. Merci pour votre implication et votre disponibilité.

Si l'exercice des vœux est un moment fort, chaleureux et convivial, notamment à la fin, avec un verre à la main, c'est pour nous, équipe municipale, l'occasion de jeter un regard sur l'année qui vient de s'écouler.

Notre commune est bien évidemment touchée par le contexte économique. Elle compte 66 demandeurs d'emploi au 30/12/2014. Ce chiffre évolue toujours + 11 % depuis l'an dernier (59 chômeurs en 2013, 53 en 2012 et 42 en 2011)

J'ai de plus en plus de visites de personnes ne pouvant plus « boucler les fins de mois » qui demandent une aide ou un échelonnement de paiements. Nous allons devoir continuer à être solidaires et à soutenir les actions de notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Il cherche d'ailleurs à progresser par l'appui systématique d'assistantes sociales dans l'analyse des demandes et des dossiers, par la définition et la mise en œuvre d'une politique sociale de la commune.

Néanmoins je pense pouvoir affirmer que 2014 a été une bonne année pour Gages Montrozier, au niveau du dynamisme de sa population et donc de son épanouissement.



Cérémonie des vœux  
Samedi 17 janvier 2015



JANVIER 2015

(\*) extrait du discours prononcé lors de la cérémonie des vœux

Quelques chiffres :

- 22 naissances, (12 décès)
- 11 mariages, dont 3 « internationaux »
- 19 permis de construire
- et enfin 1593 habitants (DGF) et 1539 habitants (Insee), une population qui augmente paisiblement et régulièrement .

#### *Bilan 2014*

Notre communication écrite a évolué; la lettre du maire est devenue le Journal Municipal, les deux premiers numéros sont sortis en avril et en septembre. Le prochain sortira dans les jours qui viennent. Le calendrier 2015 a paru grâce à l'effort de tous et grâce à la ligue protectrice des oiseaux qui nous a fourni de magnifiques photos.

Les réalisations municipales en cours d'année y sont décrites mais je vais vous les rappeler succinctement :

#### *Pour accompagner au quotidien les habitants dans la convivialité*

A l'égard de la population, les associations et l'école :  
- Nous continuons à accueillir un groupe de chercheurs du CNRS pour poursuivre les fouilles sur le site de Roquemissou. Satisfaits par le site et par notre accueil, ils prévoient de revenir en 2015. Le Conseil Général à travers le musée de Montrozier souhaite "nous aider à" pérenniser cette action.

Une manifestation sur ce thème a été organisée au mois de juillet à Roquemissou avec une centaine de personnes et la présence de Jean-Claude Luche, Président du Conseil Général et Pierre Marie Blanquet Conseiller Général, un des inventeurs du site. Merci aux deux comités d'animations et aux élus pour cette organisation sans faille.

- La commission des sentiers (pilotée par B. Arette), a poursuivi son travail de recensement et de catégorisation des sentiers et chemins de la commune ; Une deuxième édition de la journée d'entretien bénévole a été organisée le lundi de Pentecôte réunissant près de 25 personnes, petits et grands joignant l'utile, puis l'agréable avec un repas convivial partagé ensemble.

- La première réunion des associations ou conseil de la vie associative, s'est déroulée avec la volonté de partager les expériences et d'informer chaque association des différentes manifestations organisées.

- Nous avons mis en œuvre la semaine des 4,5 jours, beaucoup d'énergie déployée par les élus comme Myriam Cabrol, Benoît Rascalou, Esther Muzeau et Véronique Gaide. Plusieurs aménagements ont été réalisés dans les modalités de facturation de la cantine et de la garderie. Je tiens aussi à remercier les salariés de la mairie, de la cantine, les agents d'entretien et les Atsem qui nous ont accompagné et nous ont aidé à mettre en œuvre cette réforme.

- Celle-ci s'accompagnait de la mise en place d'un temps périscolaire animé par Familles Rurales. 1 heure d'activités est proposée par semaine pour l'ensemble des enfants de l'école. Plus de 130 enfants y participent.

- Plusieurs comités de quartiers ont eu lieu, Lussagues, Bennac, Les Plaines, Aujols, Gages Ouest, Gages Est, Gages le pont, Le Champs des Loups. Les habitants

sont venus nombreux à la rencontre des élus. Les échanges ont été riches et fructueux.

- Un travail important a été réalisé auprès des personnes âgées avec plusieurs manifestations organisées dans le cadre du CCAS. Plusieurs animations suivies de goûters et une fête de Noël avec un spectacle cabaret le 23 décembre, veille de Noël.

- Mais aussi auprès des plus jeunes avec l'organisation d'un apéro concert pour réunir les jeunes de 11 à 18 ans et les interroger sur leur vision de la commune et leurs attentes.

- Nous avons organisé un accueil pour les nouveaux arrivants auxquels nous avons pu présenter la commune et la Communauté de Communes. Je me joins au Conseil Municipal, pour leur souhaiter une nouvelle fois la bienvenue.

#### *Pour Agir et évoluer ensemble*

##### *Concernant l'urbanisme, les voiries et les travaux divers :*

- Les commissions proposées lors de notre campagne électorale se mettent en place progressivement. Les commissions bibliothèque, chemins et sentiers déjà évoquées, la commission cimetière pilotée par Benoît Rascalou, la commission communication pilotée par Michèle Pignan, fonctionnent. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Le mot commission fait peur, il ne s'agit que de réunions d'échanges sans contrainte pour les participants.

Peut-être que d'autres commissions pourraient être créées avec pour objet «la sécurité routière» par exemple, sujet qui semble être une vraie préoccupation pour nos administrés.

- Le parking du centre village des Palanges est en cours de finition, il fait l'unanimité par son utilité et sa position.

- Les travaux de réfection de voirie se sont poursuivis cette année par la rénovation du chemin du stade au Causse Comtal, l'ouverture du chemin des Arayres, le curage de certains fossés, la création d'une zone de demi-tour au Jardin des Bêtes.

- La mise aux normes de la salle du plateau a été réalisée avec l'ajout d'une porte de secours.

- Quant à la vie économique, nous avons réuni les artisans, agriculteurs et entrepreneurs, ainsi que les professions libérales de la commune, autour d'un apéritif dinatoire, pour une première prise de contact. Plus de 50 personnes ont répondu à notre invitation, à la salle du plateau, pour certains se découvrir et échanger. Peut-être qu'une association pourrait être créée et proposer une animation particulière autour de ces compétences locales.

- Un travail important a été réalisé au stade avec la rénovation du terrain de foot.

- Ainsi qu'au terrain de tennis.

- L'abri de bus devant l'école a été agrandi pour protéger l'ensemble de nos jeunes des intempéries.

Concernant nos finances, dans un contexte de stagnation et même de diminution des volumes de subventions et de dotations de l'état, grâce à un travail sérieux, efficace et permanent de l'optimisation des charges de fonctionnement, nous allons terminer l'année avec une capacité d'autofinancement correcte.

Cela nous permettra de réaliser les investissements nécessaires à nos projets.

Je voudrais remercier, à ce moment de mon propos, les différents acteurs qui nous permettent d'avancer dans nos projets :

- L'ensemble des services publics et des services de l'Etat, DDT, OPDHLM.
- Les acteurs locaux, les enseignants, les entrepreneurs, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, le musée archéologique de Montrozier, Gendarmes et Sapeurs pompiers.

A Gages nous avons la chance d'avoir un tissu associatif dynamique qui anime nos villages et qui, dans la mesure de nos possibilités, a le soutien de la mairie. Merci à tous les bénévoles pour votre travail efficace. Vous nous êtes précieux.

Je tiens également à remercier les employés communaux auxquels j'associe les employés de la Communauté de Communes.

Je tiens à saluer ici le travail, la disponibilité, l'implication des 21 salariés de la commune de Gages. Ils travaillent à la qualité de vie de notre quotidien, nous l'oublions quelquefois.

Je souhaite faire maintenant un point sur l'intercommunalité et sur les projets que j'ai pu suivre et accompagner avec Jean-Michel Lalle, les Maires de la Communauté de Communes et avec Anne Cabrolier, Virginie Granier, Sandrine Izard, et Fabien Galtier.

Je vous assure du travail important effectué :

- Sur la petite enfance avec des bilans de fonctionnement, des réunions de coordinations avec Familles Rurales et avec le Centre Social.
- Par le Centre Social de Bozouls qui fait un travail conséquent avec une panoplie d'actions d'aide et de soutien aux familles.
- Par le SMPG, Point infos seniors, qui œuvre sur les cantons, à répondre aux besoins des personnes âgées et de leur accompagnement à domicile, entre autres actions.
- Par le Point Emploi de Bozouls, qui continue et va continuer hélas à avoir beaucoup de travail.
- Pour les adolescents avec l'opération « bouge ta commune » et les opérations de transport vers la piscine, les cinémas de Rodez.
- Pour la gestion des déchets et du tri sélectif et la gestion de l'assainissement collectif et individuel pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes.
- Et aussi pour le développement de l'économie et l'implantation des entreprises. Un travail important est fait sur les zones artisanales et prochainement à Gages sur le Causse Comtal avec la création d'une zone d'exception avec une entreprise d'exception et des contraintes environnementales fortes.

Pour en terminer, il me semble qu'il nous appartient de fixer les objectifs de l'année à venir.

### Projets 2015

L'année 2015 sera l'année de la création de la bibliothèque-médiathèque, permis de construire, dépôts des appels d'offres, passage des marchés et suivi des travaux et nouvelle réunion de la commission le mardi 2 février prochain.

Des rénovations sont à prévoir aussi pour nos bâtiments avec un rafraichissement, réaménagement et insonorisation de la cantine et de notre garderie.

Nous allons travailler aussi à la diminution de nos dépenses de fonctionnement en effectuant entre autres choses, un bilan énergétique de nos installations et pourquoi pas, diminuer aussi le niveau d'éclairage de nos rues; à analyser et à débattre...

Nous cherchons à créer un lieu de vie et de rencontre convivial dans notre commune.

Nous avons souhaité aussi mettre en place et lancer une révision de notre PLU (plan local d'urbanisme) pour réfléchir et formaliser notre vision du devenir de notre belle commune.

L'extension du cimetière de Montrozier et la construction d'un mur de clôture sont prévues pour 2015.

Nous prévoyons une réfection complète des marquages au sol sur l'ensemble de la commune.

Sachez que deux scrutins auront lieu dans le courant de l'année, les élections des conseillers généraux (ou départementaux) et les élections des conseillers régionaux. L'acte d'aller voter est un acte de démocratie et de liberté essentiel.

### Conclusion

Nous souhaitons continuer à engager nos projets et nos actions dans une démarche démocratique la plus participative possible.

Je sais que certains d'entre vous attendent "La citation", de l'année ! Vous n'en aurez pas une mais deux à méditer :

«La meilleure façon de prédire l'avenir est de le créer»  
- Peter Drucker -

et moins sérieusement :

« Je ne m'inquiète jamais à propos de l'avenir; il arrive bien assez tôt» - Albert Einstein -

Bonne année à tous  
Bonne année à Gages-Montrozier

**Christophe MÉRY**  
Maire de Gages-Montrozier



## Sommaire

**Editorial** p 1-2-3

### **Echos du Conseil Municipal**

Le service social de la commune p 4 ; Accueil des nouveaux arrivants p 5 ; Vie de l'école p 5 ; Les entrepreneurs de la commune p 5 ; Conseil de la vie associative p 6 ; Apéro concert pour les ados p 6 ; Comités de quartiers p 6-7-8 ; Commission cimetières p 8 ; Activités des seniors p 12 ; Les travaux sur la commune p 13 ; Locaux Zone Artisanale du Plateau p 13 ; Réfection du terrain de tennis p 13 ; Commission chemins p 13

### **Le dossier d'actualité**

La gestion de l'eau potable p 9-10-11

### **Vie de la commune**

Journées européennes du patrimoine p 14 ; Spectacle médiathèque départementale P 14 ; Cérémonies du 11 novembre p 15 ; Mieux vivre ensemble p 15

### **Agenda**

Agenda de la vie de la commune p 16 ; Agenda des manifestations p 17

### **Intercommunalité**

Ado Bouge ta commune p 18 ; Repas des plus de 75 ans p 18 ; Réunion commission environnement p 18

**Etat civil** p 19

**Informations pratiques** p 20

## ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Le service social de la commune

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en partenariat avec un réseau de professionnels a toujours été attentif aux conditions de vie de la population de Gages-Montrozier. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

- Action en direction des personnes en situation de handicap
- Action en direction des personnes en précarité
- Action en direction de la Petite Enfance
- Action en direction des personnes âgées.

Il œuvre en réseau avec la Communauté de Commune, avec les Services de l'Etat, la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), et autres institutions publiques et l'ensemble du secteur associatif local de l'Aveyron et le Conseil Général.

Outre son premier rôle d'accueil, d'information et d'orientation des usagers, le CCAS de Gages-Montrozier souhaite assurer aux habitants, quels que soient leur âge, leur condition sociale et les difficultés qu'ils rencontrent, un service public au plus proche de leurs préoccupations.

Aujourd'hui, confronté à une évolution de la demande, le CCAS souhaite engager et animer une analyse réelle des besoins quantitatifs et qualitatifs. Elle s'exercera en premier sur une partie de la population croissante, les personnes de plus de 60 ans, afin d'adapter au mieux son offre de services d'action sociale et d'optimiser ses dépenses, dans une réactivité indispensable. (*aide au domicile et à la vie quotidienne, santé, handicaps, isolement, transport, sécurité, lien social...*).

Outil de connaissance et de compréhension de toute problématique sociale, cette analyse vise à identifier les difficultés, les réponses existantes, les points de vigilance et/ou d'aggravation. Elle se veut également être un outil stratégique d'aide à la décision et à l'évolution de la Politique sociale de la Commune.

Une enquête sera diffusée dans les foyers concernés au début de l'année nouvelle pour être retournée avant le 15 février 2015. Les professionnels et les partenaires sociaux aideront les personnes qui le désirent à y répondre.

***La solidarité n'est pas qu'un mot, elle s'exprime au quotidien dans l'attention que nous portons à ceux qui nous entourent.***

## Accueil des nouveaux arrivants

Plus de 25 familles ont été invitées à notre réunion d'accueil des nouveaux arrivants sur la commune. Lors de cette réunion, organisée habituellement autour du 5 octobre, le Maire, accompagné de plusieurs élus, a présenté la commune, la Communauté de Communes et leurs différentes compétences.

Plusieurs documents sur les associations, les services et la déchetterie ont été distribués. Pour clôturer la réunion, le pot de l'amitié a été partagé entre les élus et nos nouveaux concitoyens.



## Vie de l'école

La rentrée scolaire 2014-2015 a été bouleversée par la mise en place de la semaine de 4 jours et demi. Une nouvelle organisation s'est donc mise en place pour les rythmes scolaires, la cantine, la garderie, les TAPS.

La mairie, vu ce changement a décidé de supprimer les tickets et de créer une facturation. Cela a posé quelques difficultés de mise en place mais il semble que, au fil du temps, cette organisation se mette bien en route. Nous remercions les parents qui sont bien attentifs et pensent à rendre les coupons de cantine les jeudis. Les enfants grâce à l'Association Familles Rurales peuvent bénéficier d'activités extra-scolaires gratuites. Nous vous rappelons que si vous avez des questions à poser, des élus sont à votre disposition pour y répondre.

## Les entrepreneurs de la commune

Les acteurs économiques de la Commune ont été conviés par la Municipalité à un apéritif le 16 octobre à la salle du Plateau. Une quarantaine de professionnels toutes professions confondues ont répondu à cette invitation et ont brossé leurs activités.

Cette rencontre avait pour objectif de fédérer les artisans, les commerçants et tous les autres acteurs économiques de la commune, afin de mieux se connaître, d'être représentés collectivement auprès de la mairie, de défendre leurs intérêts, d'animer la commune, de fidéliser la clientèle et en capter une nouvelle.

Des expériences professionnelles ont été partagées par les acteurs.

Nous demandons comment rentabiliser leurs efforts ?

Quel type de « partenariat » peuvent-ils établir entre eux, avec la commune ?

Des propositions ont émergé comme :

- faire connaître leur entreprise aux habitants par leur carte de visite en mairie, mais aussi par
- un listing mis à jour, des publicités sur le site internet de la mairie,
- créer des rencontres régulières thématiques sur des sujets choisis par eux, et attirer l'attention des « politiques » sur leur problématiques,
- faire intervenir des intervenants de qualité (économie et autres)

- créer des journées portes ouvertes de leur entreprise
- faire une journée des entreprises, ouverte au public et aux jeunes, pour parler de leur métier, avec des stands dans la commune.
- créer des partenariats et envisager des mutualisations qui allègeraient les charges de chacun.

Des demandes pour agrandir et aménager la zone artisanale de Gages, créer un cœur de village, des réflexions sur des projets de communication et de développement ont été exprimées, auxquelles M. le Maire a répondu.



## Conseil de la vie associative

Le 9 septembre avait lieu le premier conseil de la vie associative.

Les présidents des associations de Gages et de Montrozier étaient présents ou représentés.

Nous constatons combien les associations jouent un rôle important dans le tissu social, culturel et économique de notre territoire. L'engagement, la créativité, l'investissement et la qualité de leurs dirigeants et adhérents sont des atouts enrichissants et valorisants pour notre commune.

Nous mesurons ensemble le résultat de leurs implications et nous les remercions de contribuer ainsi à notre volonté de développer cette démocratie participative au sein de la commune.

Cette rencontre inter-associative a permis de nous connaître et d'échanger sur les activités proposées, l'investissement au sein des associations avec les adhérents et les bénévoles très actifs, les soutiens et les partenariats, les challenges et réussites, mais aussi de mettre en commun les difficultés rencontrées, les moyens matériels et financiers à améliorer.

Cette réunion a mis en valeur les actions et par l'expression des besoins, de mesurer comment nous pouvons être partenaire et mieux nous soutenir, dans le respect de l'autonomie de chacun.

## Apéro concert pour les ados



Samedi 18 octobre nos adolescents ont été invités à un apéro concert organisé par la municipalité.

L'objectif de cette manifestation avait pour double objectif de regrouper les ados de 11 à 18 ans autour d'un moment musical afin de faciliter la rencontre des différentes tranches d'âge, et surtout de les sonder sur leur perception de la commune en terme de loisirs notamment.

Ils étaient 52 à se présenter sous un beau soleil d'automne autour du buffet concert et du questionnaire qu'ils ont rempli avec intérêt.

Que nous disent nos jeunes

Leur commune ! Ils l'apprécient pour sa qualité de vie, son esprit de solidarité, son calme et sa bonne ambiance. Quasiment tous ont le même regret et nous l'écrivent : ils aimeraient pouvoir se retrouver autour d'un espace ludique et ont, à la très large majorité, plébiscité un skate-park ainsi qu'un terrain multi-sport.

Ils sont nombreux à vouloir continuer la réflexion avec nous ; nous leur donnons d'ores et déjà rendez-vous samedi 31 janvier 2015 à 17h à la mairie.

## Comités de quartiers

**L' équipe municipale organise des réunions dans les différents quartiers de la ville pour faire le point sur les affaires de la commune et donner la parole aux habitants. Tous les sujets peuvent être abordés. C'est l'occasion pour les habitants de mieux comprendre la gestion de la Commune et l'avancement des projets. Le Maire n'assiste pas aux rencontres afin que sa présence ne soit pas un frein à l'expression des habitants.**

Retour sur les dernières réunions de quartier :

### Les Plaines, Bennac et Lussagues

Une vingtaine de Gageois ont assisté à la première réunion de quartier des Plaines, de Bennac et de Lussagues qui s'est déroulée le 20 septembre 2014 à

18h30 à la salle d'animation de Gages. Chacun a pu échanger sur les projets en cours et aborder toute question relative à la vie quotidienne et à l'actualité du quartier. Parmi les sujets abordés, les places des villages à aménager et à entretenir, les problèmes de voirie et de vitesse excessive dans la traversée des hameaux, les chemins des Palanges, les problèmes de traitement de l'eau et de sources, des problèmes de pression. Mais aussi le désir d'un cœur de village à Gages avec ses animations : marché, café, aménagements de circuits promenades, accès à la mairie et à la poste pour les personnes âgées et à mobilité réduite ainsi que pour les jeunes mamans. Demande d'un DAB-GAB distributeur de billets à la poste.

## Aujols

Un premier Comité de quartier s'est déroulé à Aujols le 21 octobre 2014 à 20 h salle de la poste d'Agen d'Aveyron. Cinq familles sur sept étaient présentes. Chaque participant s'est exprimé sur l'éloignement géographique d'Aujols et de Gages. Ils se rendent à la Mairie de Gages pour des raisons administratives. Toutes les relations se sont développées avec les secteurs de Pont de Salars, le Vibal, Rodez, voire Bertholène et Laissac. Pour les achats, les courses et le culturel, ils ont aussi vite fait d'aller à Rodez, les relations éducatives et scolaires, avec Agen d'Aveyron

et Onet le Château.

Les habitants d'Aujols s'interrogent sur la qualité de l'eau et le transfert des compétences à l'intercommunalité et à Montbazens.

Ils souhaiteraient avoir un distributeur automatique sur la commune.

Les habitants ne se sentent pas concernés par le développement des projets de la municipalité, et souhaiteraient être rattachés à Agen d'Aveyron.

## Gages le Bas - Gages le Pont - Les Barthes - Le Plateau - Plaisance - Le Champs des Loups

Le vendredi 24 octobre 2014 à la salle du Plateau (près de la COLAS), une dizaine d'habitants du quartier de Gages le bas, Gages le pont, Plaisance, Le Plateau se sont retrouvés autour des conseillers municipaux de quartier.

La sécurité a été l'un des sujets principaux abordés lors de cette soirée : sur la RN 88 dans la traversée de Gages, dans le chemin de Plaisance et dans celui reliant la route nationale et le moulin de Bergadus. La municipalité est consciente de ce danger.

Le travail de la commission chemins porte ses fruits : les riverains du chemin de Gages le Bas le trouvent très agréable autant à pied qu'à vélo, même avec des enfants. Ils ont remercié les bénévoles de l'avoir entretenu et bien dégagé au printemps. Malheureusement,

certaines personnes malintentionnées le ferment à l'aide de ficelles : ce qui est très dangereux pour tous ceux qui l'empruntent !

Une idée de panneau, indiquant le nouveau parking du centre des Palanges comme aire de covoiturage, a été proposée afin de libérer la place de la Mairie.

Un verre de l'amitié a conclu cette soirée riche en échanges et en propositions, et un nouveau rendez-vous a été donné dans l'année 2015 !

## Gages le Haut Ouest

C'est le 21 novembre dernier que les habitants du quartier de Gages le Haut Ouest (environ 160 familles) se sont retrouvés pour la première réunion du comité de quartier. Une soixantaine de personnes étaient présentes pour échanger sur les projets de notre municipalité.

Dans un premier temps les élus chargés de ce secteur ont présenté les différentes actions engagées en 2014 : entretien de la voirie et des chemins, rénovation du terrain de foot et du terrain de tennis, mise en place d'un trop plein sur le puits perdu du Puech de Laumet, extension de l'abribus de l'école, création d'un parking au centre village des Palanges, mise en place des nouvelles activités périscolaires,... ; Ces premiers mois de la mandature ont également été l'occasion d'aller à la rencontre des différents acteurs de notre commune : entreprises, associations, jeunes, seniors et de mettre en place les commissions ouvertes à la population médiathèque, communication, gestion des cimetières, chemins.



Ont ensuite été dévoilés quelques-uns des projets pour 2015, le principal étant celui du chantier de construction de la nouvelle médiathèque qui devrait durer un an ; l'équipe municipale a également prévu de lancer une étude pour l'optimisation de la consommation énergétique sur nos bâtiments communaux, d'aménager une aire de jeux pour les enfants, de proposer des parcelles pour la création de jardins, d'identifier en lien avec la communauté de communes les aménagements à réaliser autour des points de regroupement des containers déchets, de mettre en place le conseil municipal des enfants ; Cette liste n'étant bien sûr pas exhaustive !

La parole a ensuite été donnée aux habitants qui ont pu faire part d'un certain nombre de propositions intéressantes pour améliorer notre quotidien et notre cadre de vie : installation de bancs au terrain de quilles, installation de défibrillateurs à la salle des fêtes et au stade, mise en place de totems pour signaler les artisans. La question de la sécurité routière et plus particulièrement de la vitesse de circulation excessive des véhicules en plusieurs endroits du village a été longuement abordée et des aménagements type chicanes ou ralentisseurs ont été demandés. Il a également été question des espaces de regroupement des containers qui sont pour certains particulièrement inesthétiques ; Les points « sensibles » signalés lors de cette réunion seront examinés en priorité dans le cadre de l'étude menée en 2015 avec la communauté de communes en préalable à l'aménagement pro-

grammé de ces espaces. La présence des chenilles processionnaires du pin a été signalée sur les pins du stade et du puech de laumet ; des actions d'échenillage et d'incinération des nids devront être envisagées au printemps .

Après ces échanges fructueux et enrichissants, les habitants ont convenu de se retrouver sous cette forme tous les ans.

### Gages le Haut Est

La réunion de quartier de Gages le Haut Est s'est tenue le 28 novembre. Une quarantaine de personnes ont bravé les éléments climatiques pour rejoindre la salle d'animation. Après un apéritif de bienvenue les habitants ont échangé avec les élus représentants ce quartier sur des idées et des remarques d'intérêt collectif.

A travers des échanges constructifs, les personnes présentes ont montré leur attachement à leur commune qu'ils souhaitent voir se développer dans un environnement harmonieux. Les réflexions abordées se sont orientées principalement autour de la question de l'esthétique de nos villages avec la prise en compte du développement paysager des abords de nos voies de communication. L'aménagement des sentiers piétonniers pour nos petits bambins qui se rendent au centre de loisirs, l'installation de bancs pour ceux qui souhaitent se reposer, bavarder ou rêver.

La problématique containers poubelles et de leur habilage, mais aussi celle des points de collecte s'est aussi imposée au cours de ces échanges tout comme celle de la circulation et de la sécurité des piétons, des cyclistes et bien sûr celle des enfants qui vont à l'école. Les discussions se sont aussi articulées autour de l'actualité des mairies, sur l'évolution de l'intercommunalité ainsi que sur la vie sociale et les divers lieux de rencontre de notre commune.

Merci à tous ceux qui ont participé à cet échange, qui ont apporté de la convivialité, leurs idées et leurs témoignages.

## Commission cimetières

Le samedi 6 septembre 2014, la commission communale pour la gestion et l'aménagement des cimetières communaux s'est réunie, composée de Benoît RASCALOU, conseiller municipal et Michèle PIGNAN adjointe ainsi que de cinq habitants de notre commune.

Cette première réunion a permis de faire un état des lieux des différents cimetières communaux (Gages, Montrozier, Grioudas et Trébosc). Elle a aussi permis de prendre quelques décisions :

- ◆ A l'heure actuelle, il n'est pas nécessaire de construire un colombarium ou un jardin du souvenir dans le cimetière de Montrozier. Il est à noter que ce cimetière sera agrandi courant 2015.
- ◆ La commission a proposé de prendre un arrêté interdisant toute nouvelle inhumation dans le vieux cimetière contre l'église de Trébosc, et de faire un recensement de toutes les concessions dans ce cimetière. Le conseil municipal dans sa réunion du 6 octobre 2014 a décidé de valider cette proposition d'interdiction de nouvelles inhumations dans ce cimetière assez délabré.

- ◆ La commission propose aussi de reprendre certaines concessions abandonnées dans le nouveau cimetière de Gages afin de permettre à des familles de profiter de ces emplacements laissés vacants. Trois exhumations ont déjà eu lieu courant novembre 2014 dans ce cimetière.
- ◆ Elle souhaite être partie prenante dans la création du jardin du souvenir dans le cimetière neuf de Gages. Celui-ci pourrait être aménagé durant l'automne 2015.

Un inventaire des tombes situées derrière l'église de Gages est en cours. Aussi, nous demandons aux familles qui seraient propriétaires de ces concessions de bien vouloir contacter le secrétariat de mairie.

La prochaine réunion de cette commission se déroulera dans le courant du mois de janvier 2015 afin de créer un règlement intérieur pour les différents cimetières communaux et ainsi permettre une meilleure harmonisation des concessions.

## LE DOSSIER D'ACTUALITÉ

### La gestion de l'eau potable

L'eau est une ressource naturelle. Pourtant, bénéficier d'une eau courante de qualité à domicile, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, quels que soient l'emplacement de sa maison et l'étage où l'on habite, résulte d'un ensemble de services et de prestations: Avant de couler saine et limpide à votre robinet l'eau doit être pompée, traitée, stockée, distribuée... Un travail qui nécessite d'importants moyens humains et techniques. Cela requiert un savoir-faire maîtrisé du captage de l'eau dans la nature à la distribution à votre robinet.



Le **SIAEP Montbazens-Rignac**, c'est :

56 communes, près de 70 000 habitants

5,6 Mm<sup>3</sup> produits

2 334 km de réseau,

un rendement du réseau proche de 75%

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet [www.siaep-montbazens-rignac.com](http://www.siaep-montbazens-rignac.com).

#### La gestion de l'eau potable

L'alimentation en eau potable de notre commune est assurée depuis le 1er janvier 2014 par le SIAEP Montbazens Rignac. C'est cette collectivité qui investit dans l'entretien des ouvrages et le renouvellement des branchements, des canalisations, des captages. Pour l'appuyer dans l'exploitation, le SIAEP a confié un certain nombre de missions à la Société de Distribution d'Eau Intercommunale SDEI par un contrat de délégation de service public\* d'une durée de 12 ans (échéance au 31/12/2020).

Pour toute question concernant votre abonnement, votre facturation, votre compteur, vous pouvez contacter le centre de relation clientèle de la SDEI au 0 977 409 443, du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures, et le samedi de 8 heures à 13 heures.

En dehors de ces horaires et pour les problèmes urgents (fuite, problème d'alimentation,...) un numéro d'urgence existe le 0 977 401 139.

Par défaut ou en cas de difficulté vous pouvez contacter le SIAEP au 05.65. 80.61.50

\* *Délégation de service public : Le contrat de délégation de service public est un contrat conclu entre une personne publique et un tiers (public ou privé) choisi en vue de l'exécution d'un service public.*

- le délégant (l'autorité publique) conserve les pouvoirs d'organisation et de contrôle du service public,
- le délégataire (qui bénéficie de la délégation) assure le fonctionnement à ses frais et risques, moyennant une rémunération assurée par les résultats de l'exploitation de la production et/ou de la distribution d'eau.

#### Le circuit de l'eau

Aujourd'hui ce sont plus de la moitié des abonnés de la commune qui sont alimentés par l'eau de l'Aubrac; l'eau qui arrive jusqu'à nous est en effet prélevée dans deux bornales :

- captage des « Touzes » à St Chély d'Aubrac situé en amont du Lac des Moines ;
- captage des « Brasses » à Condom d'Aubrac ;



L'eau captée est ensuite envoyée à l'usine de Salgues pour subir des traitements sur mesure. En effet, l'eau pure est d'abord filtrée, puis désinfectée à l'ozone et au chlore, afin de la protéger des bactéries durant son transport. Naturellement trop douce, l'eau est également enrichie en calcium (c'est la reminéralisation), un élément indispensable à notre santé.



A la sortie de la station, l'eau est stockée dans un premier réservoir d'une capacité de 10 000 m<sup>3</sup> qui régule la station, puis elle va dans deux réservoirs de tête situés en sortie de SALGUES vers St-Côme qui ont une capacité de 2000 m<sup>3</sup> chacun. Elle part ensuite dans le réseau qui compte une soixantaine de réservoirs soit semi enterrés, soit sur tour. Lorsque les besoins sont importants (jours de pointe), la vitesse de circulation d'eau dans les canalisations est accélérée grâce à de très gros accélérateurs situés sur le réseau.

Sur le territoire communal ce sont 7 réservoirs qui desservent le réseau de distribution : Puech Lachou, église de Gages, Bennac, Aujols, Trébosc, Zénières, Grioudas et qui constituent une réserve de près de 1000 m<sup>3</sup>.

En 2014, la distribution de l'eau de l'Aubrac a été complétée sur notre commune par l'apport des sources communales :

Ainsi le village de Bennac et d'une partie de Gages-le-Pont sont toujours alimentés par la source des Playsards ; Le village de Trébosc et le bas de Montrozier sont desservis par le captage de Cantaserp ; Les villages de Grioudas, Zénières, Montrozier haut, Montagnac, Poulhoulet sont alimentés par Mas Berthier ; Et enfin le village d'Aujols est desservi par la source de Lous Garrigols (près de Reilhac, commune de Bertholène).

Considérant les problèmes de qualité récurrents sur ces réseaux indépendants, leur traitement a été renforcé pour s'assurer de leur conformité aux normes sanitaires (voir paragraphe sur la qualité de l'eau).

A terme, l'apport de ces captages sera progressivement supprimé et la commune sera totalement alimentée par l'eau de l'Aubrac (voir "le programme de travaux").

### **Pourquoi avoir transféré la gestion de l'eau ?**

La distribution de l'eau potable doit répondre à des normes et des contrôles de plus en plus exigeants. En cas de non conformité, c'est la responsabilité du maire qui est directement engagée. Depuis plusieurs années, l'eau de certaines sources présentait des problèmes de qualité bactériologique récurrents (présence de d'Escherichia Coli ou de coliformes\*). Des investissements importants devaient être réalisés pour s'assurer de la potabilité de l'eau distribuée: mise en place de plusieurs stations de traitement notamment.

La réglementation impose également la mise en place de périmètres de protection autour des captages et leur mise en œuvre (acquisition de terrains, mise en place de servitude et de contraintes) s'avèrerait difficile sur certains sites.

L'intercommunalité, c'est à dire la mise en commun de moyens avec d'autres collectivités, nous permet ainsi de faire face à une technicité de plus en forte et à des investissements importants.

Notre commune est représentée au conseil syndical par 2 délégués.

### **Le programme des travaux**

Pour l'année 2015, plusieurs projets d'amélioration du réseau de distribution sont prévus sur notre territoire avec une enveloppe prévisionnelle de 350 000 € :

- dans le premier semestre 2015, le raccordement d'Aujols au réseau principal alimenté par l'eau d'Aubrac (via Bertholène) ;
- dans le deuxième semestre 2015, la reprise des canalisations et des branchements sur le secteur de Bennac ;
- la réalisation des études préalables aux travaux d'interconnexion des différents réseaux prévus en 2016, avec l'objectif d'alimenter la totalité du réseau avec l'eau d'Aubrac et de supprimer l'alimentation à partir des dernières sources exploitées dans les Palanges (en fonction des capacités globales du SIAEP).

## Le prix du service de l'eau potable

Il comprend :

- une partie fixe ou abonnement (dont une part pour le délégataire et une part pour le Syndicat)
- une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable (dont une part pour le délégataire et une part pour le Syndicat)
- la redevance pollution domestiques reversée à l'Agence de l'Eau 0.305 € par m<sup>3</sup>
- la redevance pour prélèvement sur la ressource Agence de l'eau 0.065 € par m<sup>3</sup>
- la T.V.A.\* au taux en vigueur à la date de facturation.

\* Précédemment la commune n'était pas assujettie à la TVA pour le service de l'eau mais elle aurait été dans l'obligation de le faire pour entreprendre les investissements nécessaires à l'amélioration de la distribution tels que ceux qui vont être réalisés par le SIAEP de Montbazens.

Le prix d'un m<sup>3</sup> d'eau potable au 1er janvier 2015 s'élève à 2,01 € le m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> (consommation moyenne d'une famille de 4 personnes); ce qui est proche de la moyenne nationale.

L'eau du robinet est économique : elle est cent fois moins chère que l'eau en bouteille avec un prix moyen en France de 3 millièmes d'euro par litre (0,003 euro) ! Elle représente un budget de moins de 1 euro par jour pour une famille de quatre personnes, soit le prix d'une baguette de campagne ou d'un paquet de chewing-gum ! Résultat, elle constitue seulement 1 % des dépenses totales d'un ménage.

### Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	01/01/14	01/01/15	Variation
Exploitant	90.18	91.55	+1.52%
Collectivité	91.66	92.53	+0.95%
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	7,80	7,80	-
Redevance de pollution domestique	36.60	37.20	+1.64%
TVA	12,44	12.60	+1.29%
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>238.68</b>	<b>241.68</b>	<b>+1.26%</b>

Vous recevez, en règle générale, deux factures par an. Les abonnements sont payables d'avance semestriellement. Les volumes sont relevés annuellement. les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Ainsi, la facture du mois de juillet comprend l'abonnement du 1er juillet au 31 décembre de l'année en cours et une estimation de consommation correspondant à 40% de la consommation annuelle précédente.

Quant à la facture du mois de février, elle correspond à votre abonnement du 1er janvier au 30 juin de l'année en cours ainsi que votre consommation réelle de l'année précédente (déduction faite de l'estimation facturée en juillet).

### La qualité de l'eau

La présence de micro-organismes (bactéries, virus et parasites) dans les eaux de consommation est le plus souvent due à une dégradation de la qualité de la ressource en eau, à une mauvaise protection ou un manque d'entretien des ouvrages de captages, à une défaillance du traitement de désinfection ou à une contamination de l'eau lors de son transport ou stockage dans le réseau.

La présence de micro-organismes dans l'eau de consommation peut engendrer un risque à court terme pour le consommateur, le tableau clinique des pathologies engendrées est le plus souvent bénin pour la population générale (troubles gastro-intestinaux, diarrhées,...).

Les méthodes pour rechercher les germes pathogènes dans l'eau sont longues et complexes, c'est pourquoi la qualité bactériologie de l'eau est appréciée à partir de la recherche de germes témoins de contamination fécale (*Escherichia coli*\* et entérocoques). La mise en évidence de ces germes dans l'eau témoigne de la possibilité de présence de germes pathogènes.

Le respect des limites de qualité constitue une contrainte sévère. Si une référence de qualité n'est pas satisfaite et que l'eau présente un risque pour la santé des personnes, le responsable de la distribution est tenu de prendre des mesures correctives.

Le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine a pour objet de vérifier la conformité de ces eaux aux exigences de qualité réglementaires. Les lieux de prélèvement des échantillons, le contenu des analyses à effectuer, leur fréquence et les méthodes analytiques de référence utilisées pour ce contrôle sont déterminées par la réglementation.

\**Escherichia coli* : Organisme coliforme thermotolérant, aérobie et facultativement anaérobie, qui loge généralement dans le gros intestin, chez l'homme et les animaux à sang chaud. Les *E. coli* ne sont généralement pas capables de se multiplier dans l'eau. Les *Escherichia coli* sont des bactéries utilisées comme indicateur de la pollution microbiologique d'une eau. La réglementation prévoit leur absence dans les eaux d'alimentation ( 0/ 100 ml). Une eau destinée à la consommation humaine est déclarée non conforme dès lors que l'on dénombre une seule *E. Coli* dans un échantillon de 100 ml.

## Activités des séniors

### Repas et animations des séniors du 4 octobre 2014

Les aînés de la commune ont été invités à partager les jambons à la broche dans la salle d'animation de Gages le 4 octobre.

Alain Sicre, maître-queux bénévole et son épouse ont préparé le repas, accueilli par des applaudissements de la part des 75 personnes présentes. Christophe Méry est venu saluer les convives et leur dire combien les élus étaient attentifs au bien-être des aînés.

Plusieurs d'entre eux étaient venus participer au service, Véronique, Bernadette et Michèle, mais aussi des bénévoles fidèles, Lola, Marie et Jacques. Chants et musique étaient assurés par Jeannot et son accordéon, Dédé et Jean-Pierre et même les invités en sont allés de leur couplet à la joie de tous. Et les couples de valser avec grand bonheur...



### Grillée de châtaignes des aînés du 13 novembre 2014



Le 13 novembre, les aînés se réunissaient dans la salle des fêtes de Montrozier, pour partager une grillée de châtaignes et jus de pomme de Pruines.

Une cinquantaine de personnes de Gages et de Montrozier, étaient présentes, heureuses de se retrouver. M. José Coelho, Président de Montrozier Loisirs, épaulé de Martine Gillet ont préparé la grillade. Nous les en remercions.

### Spectacle de Noël du 23 décembre 2014

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Montrozier a organisé il y a peu une fête qui a réuni une centaine de personnes. Les convives ont pu assister à un magnifique spectacle de cabaret donné par la compagnie « Miss en scène », avec à sa tête Ireen Krekelberg, chanteuse et danseuse originaire des Pays-Bas et installée à Rodez.

A l'issue de ce spectacle haut en couleurs et en costumes et paillettes, quelques enfants ont interprété des chants de Noël.

Un copieux goûter a alors été servi par des élus et autres bénévoles.



## Les travaux sur la commune

### Travaux de ce trimestre réalisés et/ou en cours :

**Chemins ruraux** : Elargissement et remise en forme des chemins ruraux des palanges (4 km environ)  
Apport tout-venant sur chemins de Bougaux au Causse, le Sarrois, Zénières, Grioudas...

**Natura 2000** : nettoyage du sentier Natura 2000 à Gages le Bas.

**PATA** (Point à Temps Automatique) : Reprofilage sur voirie communale pour remise en forme des chaussées. Mise en place par le service voirie de la commune.

Goudronnage bicouche : Place de l'église, Gages le Haut, route du cimetière et entrée de Roquebrune, Puech de Laumet, rue des Péroniers, Gages le Bas, Jardin des bêtes, entrée de Trébosc, Zénières, Grioudas, Montrozier route du cimetière.

**Parking au Centre village des Palanges** : L'enfouissement de la ligne PTT est réalisé. Consultation des entreprises pour la finition. Bordures, trottoirs, panneaux de signalisation et marquage au sol.

**Abribus place du 19 mars** : Agrandissement de la dalle, doublement de la surface et bardage des côtés pour un meilleur confort des élèves. Les travaux ont été entièrement réalisés par les agents communaux.



## Locaux - Zone Artisanale du Plateau

M. Duarte a cessé son activité au 31 décembre 2014. De ce fait, les locaux et le terrain situés à la Zone Artisanale du Plateau (terrain : 1500 m<sup>2</sup> + 2 locaux de 60 m<sup>2</sup> et 90 m<sup>2</sup>) sont disponibles à la location.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter la mairie au 05 65 42 29 32.

## Réfection du terrain de tennis

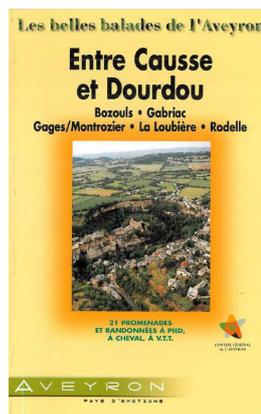
Au vu du mauvais état du terrain de tennis, devenu impraticable pour les joueurs et après diagnostic effectué en collaboration avec la FFT (Fédération Française de Tennis), des travaux de réfection ont été réalisés dans le courant du 3ème trimestre 2014. Une inauguration du terrain est prévue au printemps 2015.

## Commission chemins

### Chemins d'automne

La commission chemin a réalisé trois sorties dans le secteur de Trébosc et de Galtiès. Une première consacrée aux nombreux chemins ruraux proches de la RN88. Une seconde sur les premiers contreforts des Palanges. La dernière enfin du côté de Galtiès et des mines de Bertholène.

Trois à quatre sorties sont encore nécessaires pour clore ce vaste parcours et engager la valorisation du recensement et de l'état des lieux effectués. Pourquoi pas créer des petites boucles de randonnées communales qui viendraient compléter le guide « Entre causse et Dourdou » et les circuits du canton de Bozouls ?



Nous vous rappelons qu'un guide intitulé « les belles balades de l'Aveyron - Entre Causse et Dourdou » est en vente à la mairie au prix de 7.00 €.

## VIE DE LA COMMUNE

### Journées européennes du patrimoine

**Journées européennes du patrimoine du samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014**

Nombreuses animations autour de la période gallo-romaine et du patrimoine de Montrozier.

Présence exceptionnelle de la troupe de reconstitution de la légion romaine LEGIO VI FERRATA et en partenariat avec Au fil du métal, Atelier de la Gauffie, Association K12, la municipalité de Gages-Montrozier et l'ASPAA.

De nombreux visiteurs ont participé à ces journées patrimoines.

Un programme très riche, diversifié et enrichissant pour les adultes comme pour les plus jeunes, une ambiance très familiale, des programmes pédagogiques et beaucoup de joies et de musique.



Un service de qualité et de sécurité dans la cour du château.

Un repas champêtre partagé avec les artistes, animateurs et professionnels, très sympathique.

Un grand merci à Alain Soubrié et son équipe qui nous ont fait rêver.



### Spectacle médiathèque départementale

***A quoi peut bien servir un livre sans image ?***

Effrayant toutes ces pages sans autre attrait qu'une succession sans fin de mots ! Et pourtant, les petits et grands qui ont rejoint Alice dans ses interrogations et burlesques pérégrinations vous le diront : d'un livre sans image peut surgir un monde foisonnant qui vous submerge à tout âge. La compagnie Paradis-Eprouvette les en a convaincus le mercredi 8 octobre 2014 à la salle d'animation de Gages à l'occasion d'un conte musical autour d'*Alice au pays des merveilles*. Lewis Carroll était mis à l'honneur pour les 50 ans de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron en collaboration avec votre bibliothèque.

*Alice de l'autre côté du miroir* bouscule la raison, mal-mène les habitudes mais ouvre de nouveaux horizons. Soutenu par un contrebassiste aux rythmes hypnotiques et un acteur tout à la fois chat, lapin et Alice, ce conte a donné le *thon* avec le quadrille des homards. Le public y a découvert ou retrouvé le chapelier fou qui tue le temps, la Dame de cœur qui menace et le lapin

qui – on le craint – sera en retard.

D'ailleurs, pour ne pas vous y mettre, il est grand temps de vous laisser, non sans vous assurer que d'autres rendez-vous seront pris avec vous. Des rendez-vous pour ouvrir les livres... même ceux sans image !



## Cérémonies du 11 novembre

Cette année les cérémonies marquaient le centenaire du début des combats de la grande guerre. Les villageois se sont retrouvés nombreux devant les monuments aux morts de Gages et de Montrozier pour rendre hommage aux soldats morts au combat.

Les enfants de la commune étaient présents, les élèves de CM1 et CM2 accompagnés de leurs professeurs d'école, les élèves de l'atelier théâtre d'André Herreman ont lu des lettres de poilus et des poèmes offrant à cette cérémonie une émotion toute particulière. Cette année, la chorale a entonné le Chant des Partisans et la Marseillaise accompagnée de deux violonistes Gageoises qui ont fait vibrer leurs cordes et les voix des choristes contribuant à donner une belle intensité à cette cérémonie.

Enfin, c'est à Montrozier que les habitants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.



Gages



Montrozier

## Mieux vivre ensemble

Plusieurs personnes nous ont fait part des pratiques répétées de certains habitants qui ont pris l'habitude de brûler d'importantes quantités de déchets verts voire de déchets ménagers.

La combustion à l'air libre des végétaux est fortement émettrice de polluants: particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxyde et furane.

Brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul ou plus de 6 000 kms parcourus par une voiture diesel récente.

Outre la gêne pour le voisinage et le risque d'incendie, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air.

**Le brûlage des déchets verts comme de tous les déchets dits ménagers est interdit en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.**

Le non respect de cette disposition expose le contrevenant à une amende de 3ème classe pouvant s'élever jusqu'à 450 €.

Nous vous rappelons qu'une déchetterie est à votre disposition pour accueillir différents types de déchets dont les déchets verts sur le site de Curlande - Route de Grioudas - 12340 Bozouls

du : **Lundi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 \* / Mercredi de 14h 00 à 18h30\***  
**Vendredi de 14h00 à 18h30\* / Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30\***  
 (\*fermeture à 17h30 du 01/12 au 15/03)  
 Tél : 05 65 51 52 47

## AGENDA

### Agenda de la vie de la commune

#### Samedi 17 janvier 2015

\* Cérémonie des vœux : Salle d'animation de Gages - 11h00

#### Vendredi 30 janvier 2015

\* Réunion de quartier Montrozier - Salle communale de Montrozier - 18h30

#### Samedi 31 janvier 2015

\* Commission jeunesse : Salle de la mairie - 17h00

\* Réunion de quartier Trébosc - Salle communale de Trébosc - 18h30

#### Lundi 02 février 2015

\* Commission bibliothèque : Salle de la mairie - 20h30



#### Distribution des sacs poubelle

##### **Samedi 10 janvier 2015 :**

Mairie - 8h30 à 12h00

##### **Samedi 23 mai 2015 :**

Salle d'animation Gages - 8h30 à 12h00 \*

##### **Samedi 12 septembre 2015 :**

Salle d'animation Gages - 8h30 à 12h00 \*



\* et non à la mairie comme annoncé précédemment

## Agenda des manifestations

### JANVIER 2015

Mardi 6 janvier - 20h30  
Galette des rois  
Club Viens Danser

Belote vendredi 09 janvier - 20h30  
Salle d'animation de Gages  
Football Club Agen-Gages

Quine dimanche 11 janvier - 14h00  
Salle d'animation de Gages  
Le Relais Paroissial de Gages

Soirée « Flore et géologie des Palanges - la forêt et son histoire »  
vendredi 16 janvier - 20h30  
Salle d'animation de Gages  
Organisé par le Club nature et l'ONF

Quine samedi 17 janvier - 15h00  
Salle d'animation de Gages  
Comité d'animation de Gages

Trail et Randonnée « L'enfer des Palanges »  
samedi 24 janvier  
Salle d'animation de Gages  
Association Jog'In Gages

Soirée Gâteaux samedi 31 janvier - 20h30  
Salle d'animation de Gages  
Club Viens danser

### FÉVRIER 2015

Thé dansant suivi d'un repas en soirée  
dimanche 1er février à partir de 16h00  
Comité d'animation de Gages

Belote vendredi 13 février - 20h30  
Salle d'animation de Gages  
Comité d'animation de Gages

Quine samedi 21 février - 20h30  
Salle d'animation de Gages  
Société de chasse de Gages

Soirée repas (déguisée) samedi 28 février - 19h30  
Salle d'animation de Gages  
Club Viens Danser

### MARS 2015

Carnaval samedi 7 mars  
Salle d'animation de Gages  
Association des Parents d'Elèves de Gages

Belote vendredi 13 mars - 20h30  
Salle d'animation de Gages  
Sport Quilles Gageois

Thé dansant suivi d'un repas en soirée  
dimanche 15 mars à partir de 16h00  
Salle d'animation de Gages  
Comité d'animation de Gages

Rando moto samedi 21 mars  
Salle d'animation de Gages  
Association « Les Allumés du Kick »

Course VTT « la Gageoise » dimanche 22 mars  
Association Cycliste le Gageois

Rassemblement jeunes de la Paroisse  
Samedi 28 mars  
Salle d'animation de Gages  
Le Relais paroissial de Gages

### AVRIL 2015

Quine samedi 04 avril - 20h30  
Salle d'animation de Gages  
Association des Parents d'Elèves de Gages

Belote vendredi 10 avril - 20h30  
Salle d'animation de Gages  
Comité d'animation de Gages

Bal de clôture samedi 18 avril - 20h30  
Salle d'animation de Gages  
Club Viens Danser

Thé dansant suivi d'un repas en soirée  
dimanche 19 avril à partir de 16h00  
Salle d'animation de Gages  
Comité d'animation de Gages

### MAI 2015

Belote vendredi 08 mai - 20h30  
Salle d'animation de Gages  
Football Club Agen-Gages

Nuit Européenne des Musées samedi 16 mai  
Salle de Montrozier  
Musée de Montrozier

Spectacle théâtrale samedi 30 mai - 20h15  
Salle d'animation de Gages  
Association Théâtrale Gages-Montrozier

Rando VTT La Causse Causse dimanche 31 mai  
(ouverte à tout public)  
Association cycliste le Gageois

## INTERCOMMUNALITE

### Ados bouge ta commune

Pas de jeudis ados pendant les vacances de Noël. Ils reprendront pour les vacances de février.

Le dimanche 05 octobre a eu lieu à Gabriac, la journée des ados organisée par la Communauté de Communes Bozouls Comtal. 160 jeunes environ sont venus profiter de cette journée malgré le mauvais temps!

Tous ces jeunes ont pu s'initier à de nombreux sports comme le VTT, l'équitation, le tir à l'arc, les quilles...

Rendez-vous avec les jeunes pour les vacances de février où le bowling et l'initiation à la spéléologie seront proposés à nos jeunes.

### Repas des plus de 75 ans

350 personnes du canton se sont retrouvées dans la salle des fêtes de Bozouls, le samedi 15 novembre 2014, pour le traditionnel repas des plus de 75 ans. Organisé par l'ADMR Bozouls-Comtal, en partenariat avec le Syndicat Mixte Pôle Gérontologique, (SMPG) présidé par Pierre Roux, ce repas a été offert par la Communauté de Communes Bozouls-Comtal, préparé par la Rotonde de Bozouls.

Messieurs Jean-Michel Lalle, Maire de Rodelle, Nicolas Bessière, Maire de Gabriac, Jean-Luc Calmelly, Maire de Bozouls, Magali Bessaou, Maire de la Loubière, et Michèle Pignan, représentant Christophe Méry, Maire de Montrozier étaient présents pour saluer les anciens au nom de la Communauté de Communes. M. Bessière a introduit cette manifestation par une chaleureuse allocution de bienvenue.

M. François, Président de l'ADMR a rappelé le challenge de son association de proximité qui apporte des services de qualité à domicile dont les repas. Il rassure sur la qualité des repas cuisinés par les services de l'EHPAD les Caselles à Bozouls, dont les résidents étaient présents.

Des bénévoles, présences importantes des acteurs de la vie économique et sociale en milieu rural, entouraient les anciens. Le groupe folklorique La Cabrette du Haut Rouergue d'Espalion a animé l'après repas et fait virevolter les anciens avec plaisir.

### Réunion commission environnement

La commission environnement de la communauté de communes Bozouls Comtal s'est réunie le 14 octobre dernier. Des élus de notre commune y ont participé. La question des déchets a été longuement abordée avec un bilan très positif de la mise en place des sacs jaunes et la proposition faite aux communes d'engager chacune un état des lieux préalable à la mise en place de caches conteneurs. La déchetterie a fait également l'objet d'un échange fourni avec un projet d'agrandissement pour optimiser la gestion des déchets verts et des gravats. Des informations plus détaillées sur ces différents projets seront portées à votre connaissance dans

le cadre d'un numéro hors-série du bulletin de la Communauté de communes.

Il est rappelé que dans le cadre de sa compétence assainissement non collectif, la Communauté de Communes organise des opérations groupées mensuelles pour la vidange de vos systèmes d'assainissement non collectif.

N'hésitez pas à les appeler au 05.65.51.02.56 pour plus de renseignement.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES - 2014 -

Le 11 janvier, Armand CLARISSE, route de Bougaux, Gages  
 Le 14 Janvier, Tristan LEMERCIER CLASQUIN, 15 lot. Les Genévriers, route de Grioudas, Gages  
 Le 24 janvier, Nathan LADET, 19 Puech de Laumet, Gages  
 Le 1<sup>er</sup> février, Vick GINESTE BIZZOZÉRO, 390 les Plaines Basses, Route d'Agen, Gages  
 Le 16 février, Anthony ROEYGENS GOSSARD, Poulayrac  
 Le 20 février Jeanne et Raphaël LEWANDOWSKI, 550 route du Comtal, Gages  
 Le 25 février Charlotte LACAN, 705 bis route de Bougaux, Gages  
 Le 08 mars, Victor FIRMIGNAC, 7 Zone Artisanale du Plateau, Gages  
 Le 11 mars, Anjalie CASANOVA, Le Presbytère, Montrozier  
 Le 10 avril, Abel GARIN PEQUIGNOT, 370 rue des Péroniers, Gages  
 Le 20 avril, Mayeul GIMALAC, Grioudas  
 Le 26 avril, Suzy MATHIEU, 1 lotissement les Genévriers, route de Grioudas, Gages  
 Le 02 mai, Taxis BIOLCHINI, 32 lotissement Puech de Laumet, route du Stade, Gages  
 Le 25 mai, Thibault GARCIA, 120 chemin de la Basse Marche, Gages  
 Le 04 juillet, Valentin LOUBIÈRE, 7 lotissement les Tournels, Gages  
 Le 02 août, Gabriel CAVALIÉ, 380 route du Couderc, Gages  
 Le 20 août Owen RAMPON, 350 les Plaines Basses, Route d'Agen, Gages  
 Le 28 septembre, Elie M'RABET, 13 lotissement les Genévriers, route de Grioudas, Gages  
 Le 1er novembre, Mila BOMPART UTRILLA, 35 Hameau du Causse, Gages  
 Le 22 novembre, Léontine BOISSONNADE, 55 chemin de la Combe, Gages  
 Le 20 décembre, Tom SAGIT, 405 route des Roques, Gages

### MARIAGES - 2014 -

Le 07 juin, Nathalie FERNAND et Emmanuel ROUQUIER, 1 Centre village les Palanges, Gages  
 Le 12 juillet Catherine NONIN et Joël DELMAS, 6 Centre Village les Palanges, Gages  
 Le 09 août, Marjorie UNAL et Jan ROEBBEN, 7 lotissement Hélios V, Gages  
 Le 16 août, Célia BOUDOU et David CARRIERE, 95 route du Château, Gages  
 Le 19 août, Anna SOLOVEVA et Mickaël LACAZE, 45 route de Rodez, Gages  
 Le 21 août, Elizabeth SCHUB ET Cyril KAMIR, Le Bourg, Montrozier  
 Le 23 août Carole CONSTANT et Ghislain d'ATHIS, 34 Puech de Laumet, Gages  
 Le 30 août, Valérie HERMET et Philippe PASCAL, 7 Roquebrune, Gages  
 Le 06 septembre, Marie-Noëlle FOSCHINO et Florent BRUNEL, 385 route du Couderc, Gages  
 Le 18 octobre, Françoise CALMES et Jean-Marc HUART, 24 Puech de Laumet, Gages  
 Le 13 décembre, Marlène BOUTONNET et Roger FERREIRA, 660 route du Comtal, Gages

### DÉCÈS - 2014 -

Le 08 janvier, Jacques NOUVELOT, 105 chemin de Bellevue ; Gages  
 Le 14 janvier, Fernand BOUDOU, Montrozier  
 Le 11 février, René CHAMPAGNE  
 Le 13 mars, Pascal JORGE  
 Le 21 juillet, Gilbert REDOULÈS, 145 route de Rodez, Gages  
 Le 12 août, Séraphin CAUSSANEL, 45 rue des écoles, Gages  
 Le 05 octobre, Jean-Claude FERRIÉ, 80 route du Château, Gages  
 Le 06 octobre, André COSTECALDE, le Bourg, Montrozier  
 Le 22 octobre, Marie RAYNALDY veuve CASTANIÉ  
 Le 28 octobre, Gabriel GARDES, Grioudas  
 Le 20 novembre, Maria ALVES GRANCHO née MENDES PRATA, 55 route de Grioudas, Gages  
 Le 16 décembre, Marcel MOUYSSSET, Bougaux, Gages

# INFORMATIONS PRATIQUES

## SERVICE SOCIAL

### ASSISTANTES SOCIALES

Vous pouvez contacter les assistantes du service social du secteur :

Conseil Général

Tél : 05 65 73 04 00

Mutualité Sociale Agricole

Tél : 05 65 75 39 68

### POLE GERONTOLOGIQUE

Information et aide aux personnes âgées  
Contact : Céline CONQUET

Tél : 05 65 48 92 83

### SERVICE DES REPAS

#### Le portage de repas à domicile

Contact : ADMR de Bozouls

Permanence téléphonique :

Mardi et jeudi (journée)

Vendredi (matin)

Tél : 05 65 44 46 59 (répondeur)

#### Repas retraités

#### à la Cantine Municipale

De septembre à juin,

du lundi au vendredi

Tél : 05 65 42 29 32

### POINT EMPLOI BOZOULS COMTAL

Centre Social Bozouls Comtal

Tél : 05 65 48 37 12

e-mail : pointemploi.bozouls@orange.fr

Permanence à Gages (Mairie)

3ème mercredi du mois

De 10h30 à 12h00

Contact : Lucette FERROUD

### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Lieu d'accueil, de rencontre et d'échange pour les jeunes enfants et les adultes (assistantes maternelles, parents, ...)

Contact : Nathalie LESSUT

Centre Social Bozouls Comtal

Tél : 05 65 48 84 41

06 73 35 55 70

### MICRO CRECHE "A PETITS PAS "

395 rue des écoles

Tél : 05 65 72 48 33

ELABORATION DU JOURNAL  
COMMISSION COMMUNICATION  
Mise en page : Secrétariat de la Mairie

## AUTRES SERVICES

### TRANSPORTS

Ligne régulière en direction de Rodez, ou Millau/Montpellier ou Mende.

Contact : Gare Routière

Tél : 05 65 68 11 13

TRANSPORTS à la demande en direction de Bozouls ou Laissac.

Contact : SARL ROUX

Tél : 05 65 68 66 50

### TAXI

Contact : Alliance Comtal Taxi  
(La Loubière) Nadine COUDERC

Tél : 06 84 35 37 10

Contact : les Ambulances Vallée d'Olt

Jean-Claude DALLO

Christine TURLAN/COUDERC

Tél : 05 65 44 02 02

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

#### Horaires d'ouverture

1er lundi du mois : 15h00-17h00

Mercredi : 14h00-19h00

Vendredi : 15h00-18h00

Samedi : 14h00-16h00

Des quotidiens locaux sont disponibles à la lecture tous les jours.

e-mail : biblio-montrozier@wanadoo.fr

Tél : 09 67 17 16 67

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

#### Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi, vendredi : 9h30-12h00

13h30-16h00 / mercredi : 9h30-12h00

14h00-16h00 / samedi : 8h30-12h00

Tél : 05 65 46 05 84

### PRESSE

André HERREMAN

Correspondant Centre Presse

Tél : 05 65 42 04 72 / 06 77 70 80 63

e-mail : marietoujours@orange.fr

### DECHETTERIE

Curlande -Route de Grioudas - 12340 Bozouls

Horaires de la déchetterie :

Lundi de 9h30 à 12h30

et de 14h00 à 18h30 \*

Mercredi de 14h 00 à 18h30\*

Vendredi de 14h00 à 18h30\*

Samedi de 9h30 à 12h30

et de 14h00 à 18h30\*

(\*fermeture à 17h30 du 01/12 au 15/03)

Tél : 05 65 51 52 47

## SERVICE MEDICAL

### CABINET DE MEDECINE GENERALE

J.CAUSSE / B.LORCA

Tél : 05 65 42 12 50

### CABINET DENTAIRE

Mme HANF

Tél : 05 65 42 42 80

### CABINET DE KINESITHERAPIE

FABRE-CAVAILLON

Centre Village Les Palanges

Tél : 05 65 72 45 62

### PHARMACIE

Mme FOULQUIER

Tél : 05 65 42 93 93

### INFIRMIERES A DOMICILE

#### Cabinet infirmières

(Gages - Agen d'Aveyron)

Mmes ZEBBOUDJ, BOULOC

COURTAIS

Tél : 05 65 46 25 66

#### Cabinet infirmières

(Gages)

Mmes MASSOL, ARNAL,

CASTANIER, FOURNIER,

SABATHIER

Tél : 05 65 42 12 74

Tél : 06 08 82 19 07

### SECRETARIAT DE LA MAIRIE

#### Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30- 18h00

Mardi : 8h00-12h00 /13h30-18h00

Mercredi : 8h00-12h00 /13h30-17h00

Jeudi : 8h00-12h00/fermé après-midi

Samedi : 8h00-12h00

Tél : 05 65 42 29 32

Fax : 01 56 72 50 75

e-mail : mairie-montrozier@wanadoo.fr  
Site internet : www.gages-montrozier.fr

### PERMANENCES DES ELUS

Monsieur le Maire vous recevra le mardi toute la journée et le samedi de 8h00 à 12h00. Veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie.  
Rendez-vous pour les adjoints, le samedi matin ou selon possibilité.